

Compte rendu de séance

Séance du 21 Avril 2016

L' an 2016 et le 21 Avril à 20 heures , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances ,Mairie sous la présidence de DAVID Éric Maire

Présents : M. DAVID Éric, Maire, Mmes : BELLEGUIC Marianne, BOURGEOIS Brigitte, DEHOUX Marie-Aude, GASTÉ Nelly, GERVAIS Stéphanie, HENRY Bénédicte, POISSON Christine, MM : BAZEAU André, CHATAIGNIER Michel, CHOISY Frédéric, CROSNIER Jérôme, DOBER Louis, ORY Charles

Excusés :

Absents :M. RANNOU Mickaël

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 15
- Présents : 14

Date de la convocation : 14/04/2016

Date d'affichage : 14/04/2016

Acte rendu exécutoire

après dépôt en Sous-Préfecture de La Flèche

le : 25/04/2016

A été nommé(e) secrétaire : Mme BELLEGUIC Marianne

Objet(s) des délibérations

Devis travaux voirie

réf : 21-04-2016-01

Monsieur le maire présente les devis des entreprises Jugé et Durand concernant la refecton des trottoirs de la Varenne et de la cour de l'école et le goudronnage du chemin de Galifer. Après discussions, les devis retenus sont:

- Trottoirs de la Varenne : Jugé pour 5 638,50 € HT
- Cour de l'école : Jugé pour 21 788,60 € HT avec implantation de 4 arbres
- Chemin de Galifer : Durand pour 9 375 € HT

Monsieur le maire est autorisé à signer les devis correspondants.

Pour 14, contre 0, abstention 0

Refacturation de travaux

réf : 21-04-2016-02

Suite à un incident sur la place de l'église, monsieur le maire demande au Conseil Municipal l'autorisation de refacturer le coût des dégats occasionnés par un administré.

Le Conseil Municipal autorise l'émission d'un titre de 745,55€ à l'encontre ddu responsable en règlement des dépenses occasionnées par cet incident.

Pour 14, contre 0, abstention 0

Subventions 2016

réf : 21-04-2016-03

Le Conseil Municipal autorise le versements des subventions :

- Union départementale des associations de combattants et victimes de guerre en Sarthe : 30 € (*12 pour, 2 contre, 0 abstention*)
- Comice agricole Malicorne : 753,60 € (*pour 14, contre 0, abstention 0*)

Devis divers

réf : 21-04-2016-04

Monsieur le maire présente divers devis au Conseil Municipal.

- Achat de panneaux d'affichage (2 pour la mairie et 1 pour l'école) :
 - Reboul et Jean : 732 € HT

- Manutan : 1 575 € HT
- JPG : 909 € HT

Le Conseil Municipal retient le devis de Reboul et Jean

- Achat d'un destructeur de papier (Rexel 100)
 - Viking Direct : 199 € HT
 - Bruneau : 299 € HT
 - JPG : 209 € HT

Le Conseil Municipal retient le devis de Viking Direct

- Achat de panneaux d'affichage électoral (2)
 - Reboul et Jean : 167.20 € HT
 - Sedi : 156 € HT

Le Conseil Municipal retient le devis de Reboul et Jean

- Contrat de maintenance des logements locatifs :
 - Elec eau : 534,60 € HT
 - Sarl Rocher-Plard : 620 € HT

Le Conseil Municipal retient le devis de la Sarl Rocher-Plard

- Plaques d'entrée mairie :
 - Cornuel : 220 € HT
 - Homegraphik : 195€ HT

Le Conseil Municipal retient le devis de Homegraphik

- Mission de contrôle technique et sps Salle polyvalente :
 - Apave : 2 880 € HT
 - Veritas : 4 980 € HT
 - Sarl Pierre : 1 926 € HT
 - Socotec : 6 500 € HT

Le Conseil Municipal retient le devis de la Sarl Pierre

Pour : 14, Contre 0, abstention 0

Coût horaire d'intervention des agents techniques

réf : 19-04-2016-05

Monsieur le maire explique qu'il convient de fixer le coût d'intervention des agents technique lorsqu'ils interviennent sur un sinistre ou une dégradation exceptionnelle.

Ce montant doit correspondre au coût salaire et charges de l'agent sur les horaires de travail normal ainsi que les astreintes en cas d'intervention le soir ou le weekend.

- Tarif horaire d'intervention sur heure de travail : 35 €
- Tarif horaire d'intervention semaine après 17h le soir et avant 8h le matin, le weekend et les jours fériés : 80€

Le Conseil Municipal valide ces tarifs.

Pour : 14, Contre 0, abstention 0

Convention 500 territoires à énergie positive pour la croissance verte et pour le climat

réf : 21-04-2016-06

Le Conseil Municipal autorise le maire ou ses adjoints à signer la convention particulière d'appui financier de 500 territoires à énergie positive pour la croissance verte et pour le climat et tous les documents complémentaires à cette convention.

Pour : 14, Contre 0, abstention 0

Complément de compte-rendu:

- Conseil Municipal :
 - 9 juin
 - 7 juillet
- Salle polyvalente :
 - Fond de soutien 500 M refusé
 - TEPCV : subvention accordée de 216 960 € mais quelques conditions sont à respecter (isolation renforcée, utilisation de matériaux biosourcés)
- Discussion sur la possibilité de faire une rentrée scolaire des enfants de 3 ans en janvier, le point sera revu lors d'une prochaine réunion

Séance levée à: 22:00

En mairie, le 25/04/2016
Le Maire, Éric DAVID

